



## **L'Université Lyon 1 vote une motion en CA pour Tuna Altinel**

**Le 24 janvier 2020, le mathématicien Tuna Altinel, Maître de conférences à l'Institut Camille Jordan (Université Claude Bernard Lyon 1/CNRS/Ecole Centrale de Lyon/Université Jean Monnet Saint Etienne/ INSA Lyon), retenu en Turquie depuis le mois de mai 2019, a été acquitté par le tribunal de Balikesir. Son passeport ne lui a cependant toujours pas été restitué. La Présidence de l'Université Claude Bernard Lyon 1 et l'ensemble de la communauté académique réaffirment leur soutien à Tuna Altinel pour la restitution de son passeport.**

Le mardi 30 mars, le CA de l'Université Claude Bernard Lyon 1 a ainsi voté une motion :

« Cela fait bientôt deux ans que notre collègue Tuna Altinel est retenu en Turquie, avec l'impossibilité de revenir en France pour assurer ses missions d'enseignant-chercheur où il est attendu par ses étudiants, ses collègues et son établissement l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Au nom de la toute communauté universitaire, nous tenons à lui réaffirmer notre total soutien.

Nous demandons au Président de la République Française, au Ministre des Affaires étrangères, à la Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de tout mettre en œuvre pour que notre collègue, enseignant-chercheur et fonctionnaire, en poste au sein de notre université, puisse revenir en France dans les plus brefs délais. »

La Présidence de l'Université Claude Bernard Lyon 1, réaffirme à nouveau son soutien envers Tuna Altinel : un soutien sans faille apporté dès le mois de mai 2019.

Le Conseil d'administration de l'Université Claude Bernard Lyon 1, lors de sa séance du 21 mai 2019, avait en effet approuvé à l'unanimité une motion favorable à la libération de Tuna Altinel, enseignant-chercheur de l'Université.

En juillet 2019, l'Université Lyon 1 a mandaté Maître Bonnet, dans le cadre de la protection fonctionnelle de l'Université, afin d'accompagner juridiquement Tuna Altinel. Maître Bonnet s'est déplacé à plusieurs reprises aux audiences afin de montrer l'importance pour l'Université Lyon 1 d'un retour rapide de Tuna Altinel auprès de sa communauté universitaire.

Le Président de l'Université, Frédéric Fleury, a également adressé de nombreux courriers aux magistrats du tribunal de Balikesir, le 25 juillet 2019, au Premier ministre et au Préfet de Balikesir, le 5 novembre 2019, afin de demander la restitution du passeport de Tuna Altinel, mais également suite au refus de la préfecture, au ministre de la justice, au ministre de l'intérieur et au ministre de l'enseignement supérieur le 16 janvier 2020, puis aux magistrats du Tribunal régional de Bursa le 26 mai 2020.

Enfin, le 16 octobre 2020, la Présidence de l'Université Lyon 1 a envoyé une demande de restitution de passeport au Ministère de l'intérieur de Turquie, au Bureau général de l'Etat civil de Turquie, et à la Commission de décision administrative pour les passeports de Turquie.



Université Claude Bernard  Lyon 1

L'Université Lyon 1 continue d'espérer une restitution au plus vite du passeport de Tuna Altinel par les autorités turques. La communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche souhaite retrouver très prochainement Tuna Altinel à Lyon, afin qu'il puisse reprendre sa vie personnelle et professionnelle avec ses proches, ses collègues et ses étudiants. Sans passeport, Tuna Altinel, se trouve en effet dans l'incapacité d'assurer ses missions académiques.

### Contact presse

Béatrice DIAS

Directrice de la communication Université Claude Bernard Lyon 1

04 72 44 79 98 ou 06 76 21 00 92

[beatrice.dias@univ-lyon1.fr](mailto:beatrice.dias@univ-lyon1.fr)